



LE FONDS DE GARANTIE VOYAGES LANCE UN NOUVEAU LOGO ET UN NOUVEAU SITE INTERNET

Bruxelles, le 7 novembre 2012.

Le Fonds de Garantie Voyages, une compagnie d'assurance qui aide les voyageurs en cas de faillite d'un agent de voyages ou d'un tour-opérateur affilié, a présenté aujourd'hui son nouveau site Internet et son nouveau logo.

Grâce au slogan "VOYAGES RÉSERVÉS, VOYAGES ASSURÉS !", le nouveau logo identifiera les agents de voyages et tour-opérateurs membres du Fonds de Garantie Voyages de sorte que le consommateur saura clairement qu'il peut réserver ses vacances/voyages en toute sécurité auprès de ceux-ci.

Les voyageurs peuvent dès aujourd'hui se rendre sur le site Internet remanié et extrêmement convivial du Fonds de Garantie Voyages (www.gfg.be). Ils y trouveront toutes les informations utiles concernant la protection qu'offre le Fonds de Garantie Voyages ainsi que des renseignements essentiels au sujet des membres affiliés.

Internet est malheureusement devenu le terrain de chasse d'opérateurs malhonnêtes et chaque année, on enregistre un nombre croissant de consommateurs ayant payé un voyage pour constater subitement, après une longue attente, que le voyage/l'organisateur/le fournisseur n'existe pas, que les réservations proprement dites n'ont jamais été effectuées auprès-des compagnies aériennes et/ou des hôtels ou que le fournisseur est dans une situation d'insolvabilité financière, voire tout simplement en faillite pendant le voyageur attend patiemment, valises bouclées, de passer d'agréables vacances ou de partir pour un important voyage d'affaires...!

Les consommateurs qui effectuent une réservation auprès d'un agent de voyages ou d'une organisation affilié au Fonds de Garantie Voyages ne seront jamais confrontés à telle situation.

Le Fonds de Garantie Voyages compte plus de 1 050 membres et points de vente y afférents, dont les tour-opérateurs les plus courants. Si la situation venait à prendre une mauvaise tournure chez un agent de voyages ou un tour-opérateur (après tout, la crise n'est pas encore terminée), le Fonds de Garantie Voyages passera à l'action et remboursera les sommes déjà versées ou organisera le rapatriement des vacanciers/voyageurs se trouvant déjà à destination. Il veillera également, dans la mesure du possible, à ce que des vacances ou des voyages réservés aient effectivement lieu. En somme, le Fonds de Garantie est le gardien de la sérénité du touriste et du professionnel des voyages.

Pour plus d' information :

Fonds de Garantie Voyages
Av. de la Métrologie 8
1130 Bruxelles

Tél.: 02 240 68 00
Courriel: info@gfg.be

www.gfg.be